

# Licence professionnelle Stratégies et supports de communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Stratégies et supports de communication. 2011, Université du Havre. hceres-02039810

**HAL Id: hceres-02039810**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039810>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université du Havre

Demande n° S3LP12002096

Dénomination nationale : Activités et techniques de communication

Spécialité : Chargé de communication

## Présentation de la spécialité

Portée par l'IUT du Havre, cette licence avait été ouverte sous le nom de « Stratégies et supports de communication ». Elle est présentée avec un nouveau nom « Chargé de communication » et avec la proposition d'ouvrir une nouvelle option : « Événementiel ». L'objectif est de former des professionnels de la communication polyvalents maîtrisant tant les nouveaux outils numériques, sites web, bases de données, multimédia, que les supports classiques de communication. A la fin de la formation, les étudiants doivent être capables d'analyser les besoins en communication d'une organisation, d'élaborer des stratégies de communication et de créer des supports de communication adaptés. Le diplômé pourra prétendre à devenir assistant chargé de communication, chargé de communication, responsable des relations presse, assistant graphiste, assistant(e) graphiste multimédia. Il exercera aussi bien au sein d'agences de communication qu'au sein de services de communication interne ou externe de toutes organisations (collectivités territoriales, associations, entreprises PME/PMI). La formation est ouverte en formation initiale.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	6 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	49 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	25 à 80 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présente de graves défauts tant au plan de l'organisation que des contenus. La première difficulté tient au fait que ce dossier est à la fois celui d'une demande de renouvellement de la licence existante et celui d'une demande de création d'une option donnée comme complémentaire de la spécialité existante. Or, les deux objectifs sont souvent mélangés et il faut faire de gros efforts pour s'y retrouver. Il n'est proposé pour la formation existante que peu de modifications sinon un changement de nom dont la signification n'est pas clairement argumentée. Cette partie du dossier souffre de nombreuses lacunes et imprécisions. Il y a parfois même des divergences d'arguments et/ou de chiffres entre le dossier principal, la fiche d'auto-évaluation et la fiche RNCP. Quant à la partie dédiée à la création de l'option : « Événementiel », le dossier est quasiment vide puisque très souvent, on est renvoyé à un futur conditionné par l'ouverture de l'option. Cette confusion a rendu l'évaluation particulièrement laborieuse, et pour ce qui concerne la création d'option impossible ; ce que la fiche d'autoévaluation établie par l'établissement laissait déjà transparaître.



La présentation des objectifs de la licence fait apparaître clairement une vision généraliste, plutôt bien adaptée au métier visé, celui de chargé de communication. Mais ensuite, il semble que la formation vise deux métiers largement différents, celui de chargé de communication et celui de graphiste. Il en découle un gros problème de lisibilité, ce qui peut engendrer de la confusion chez les étudiants ou les futurs étudiants et donc, créer ensuite de la frustration, d'autant que la licence attire beaucoup de candidats. L'ouverture d'une option « Événementiel » ne pourrait que renforcer cette confusion et développer une attractivité sans que cela engendre un véritable profit pour les étudiants.

Si la participation des professionnels aux enseignements est forte et leurs compétences en adéquation avec les objectifs de la formation, leur participation au fonctionnement de la licence n'est pas perceptible dans le dossier. Il y a, à l'évidence, une méprise sur la place et le rôle du conseil de perfectionnement. Du côté des universitaires, on notera un recours presque exclusif à des enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUT, et on aurait aimé en savoir plus sur le rôle du responsable de la formation (fort heureusement la fiche d'auto-évaluation pallie les manques du dossier). Le recrutement est, sans surprise, dominé par les étudiants venus de BTS (Brevet de Technicien Supérieur) et de DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) ayant tous trait à la communication. On perçoit ainsi une assez faible intégration de cette licence dans l'offre globale de l'université.

L'insertion des diplômés était jusque-là plutôt satisfaisante, voire très satisfaisante jusqu'à la promotion 2007/2008 (sous réserve de précisions sur les taux de réponse) puis elle s'effondre en 2008/2009 (25 %). Si on peut y voir les effets d'une insertion étalée dans le temps, le plus inquiétant est la forte croissance du taux de poursuite d'études (40 %) en master. On aurait souhaité que l'équipe pédagogique s'interroge sur ce changement, problématique s'il devait se perpétuer. C'est d'ailleurs au final la principale faiblesse du dossier, une absence de réflexion sur les pratiques de l'équipe pédagogique, sur le fonctionnement de la licence et sur son évolution nécessaire. Les fiches d'auto-évaluation (car il en a été réalisée une seconde pour l'option en création) sont parfois plus des compléments au dossier que de véritables contributions pour favoriser l'évolution de la formation.

- Points forts :
  - Une bonne attractivité.
  - Un fort investissement des professionnels dans l'enseignement.
- Points faibles :
  - Un dossier incomplet et confus.
  - Des objectifs professionnels mal définis.
  - Une intégration médiocre dans l'offre de formation.
  - Une insertion professionnelle qui se dégrade ; la crise en est-elle la seule responsable ?
  - L'absence de justification pour la création d'une nouvelle option.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'abord de produire un dossier complet, cohérent et lisible permettant une évaluation plus au fond de la formation. Il est absolument nécessaire de remettre à plat la proposition de création d'une option qui n'est pas étayée par le dossier. Sa pertinence même est discutable dans la mesure où l'actuelle spécialité oscille déjà entre deux champs de métier différents. Mieux suivre et analyser le devenir des étudiants est nécessaire pour permettre au conseil de perfectionnement de prendre sa véritable place.